

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 12 septembre 2017

Vote(s) pour : 36  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 18 septembre 2017,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-09-18-BD-27 :

**Garantie de Metz Métropole à Présence Habitat dans le cadre du dispositif des "prêts de haut de bilan bonifiés" de la Caisse des dépôts.**

Rapporteur : Monsieur Fabrice HERDE

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Civil,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

VU le Règlement Particulier d'Intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,

CONSIDERANT la demande formulée par Présence Habitat en date du 19 juillet 2017, tendant à obtenir l'accord de principe de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole pour la garantie à hauteur de 150 000 € d'un "prêt de haut de bilan bonifié" qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts,

DECIDE d'accorder sa garantie à hauteur de 150 000 € pour le remboursement du "prêt de haut de bilan bonifié" que Présence Habitat s'engage à souscrire auprès de la Caisse des Dépôts.

Pour extrait conforme  
Metz, le 20 septembre 2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**Résumé de l'acte**  
**057-200039865-20170918-09-2017-DB27-DE**

**Numéro de l'acte :** 09-2017-DB27  
**Date de décision :** lundi 18 septembre 2017  
**Nature de l'acte :** Délibérations  
**Objet :** Garantie de Metz Métropole à Présence Habitat dans le cadre du dispositif des "prêts de haut de bilan bonifiés" de la Caisse des dépôts  
**Classification :** 8.5 - Politique de la ville-habitat-logement  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 20/09/2017  
**Numéro AR :** 057-200039865-20170918-09-2017-DB27-DE  
**Document principal :** ERDP27.pdf

**Historique :**

20/09/17 15:26	En cours de création	
20/09/17 15:26	En préparation	Catherine DELLES
20/09/17 15:30	Reçu	Catherine DELLES
20/09/17 15:32	En cours de transmission	
20/09/17 15:35	Transmis en Préfecture	
20/09/17 15:42	Accusé de réception reçu	